

Principes de gestion

L'ensemble du réseau hydrographique du bassin versant de l'Arc a fait l'objet d'un état des lieux prenant en compte l'état des milieux aquatiques, le niveau d'enjeu de protection des personnes et des biens, ainsi que le niveau de perturbations constaté, les cours d'eau ont été découpés en secteurs homogènes pour lesquels un objectif de gestion adapté a été déterminé.

Les objectifs de gestion se traduisent par des niveaux (ou types) d'intervention, sachant que les travaux consistent essentiellement à évacuer les embâcles, travailler sur la végétation et sur certains atterrissements.

Les niveaux d'intervention et de non intervention

Remarque : les codes couleur indiqués ci-dessous sont utilisés dans tous les documents cartographiques relatifs à ce programme pluriannuel.

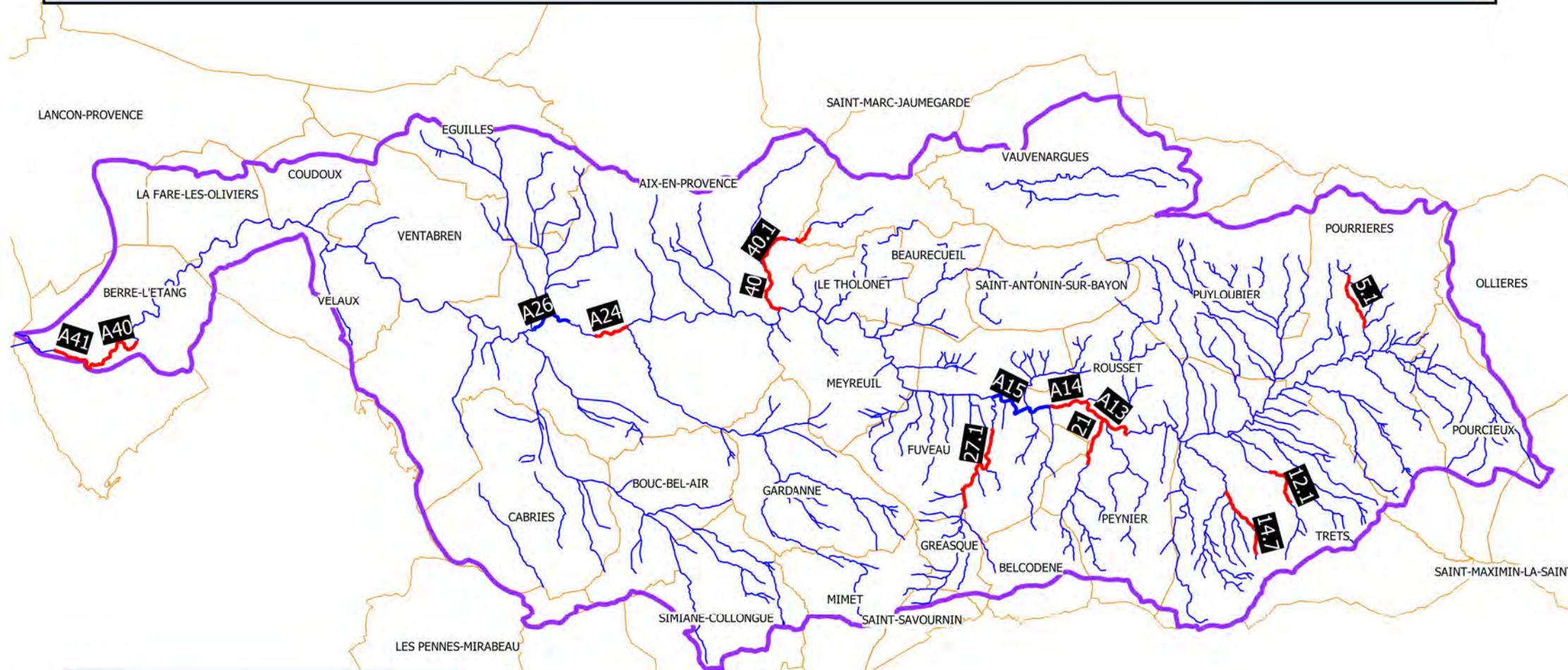
Appellation Code couleur	Description
NIS Non Intervention Surveillée	Sur les secteurs où le diagnostic écologique du milieu est satisfaisant, les perturbations et les enjeux de protection sont faibles. L'objectif général de la non intervention surveillée est de conserver un état naturel existant satisfaisant et de surveiller son évolution.
NIsE Non Intervention sur secteurs à Enjeux	Sur les secteurs où le diagnostic écologique du milieu est satisfaisant, les perturbations faibles, mais où les enjeux de protection sont moyens à élevés. Là encore, l'objectif est de conserver l'existant et de surveiller l'évolution du secteur. Suite à une crue, une visite de terrain est susceptible de remettre en question l'objectif de non intervention si le niveau de désordre constaté le justifie, vers un objectif d'intervention « type zone urbaine » ou « intervention linéaire ».
IZU Interventions en Zone Urbaine	Sur ces secteurs, le diagnostic écologique du milieu peut être satisfaisant ou dégradé, mais le nombre de perturbations est moyen à élevé et les enjeux de protection sont également moyens à élevés. L'objectif est simultanément, d'assurer un très bon écoulement, de maintenir un état sanitaire global optimal et de pratiquer des interventions préventives nombreuses.

Appellation Code couleur	Description
IL Interventions Linéaires	Une intervention dite linéaire s'avère nécessaire sur des tronçons de cours d'eau dégradés (ripisylve en mauvais état) où le niveau de perturbations est variable (faible à élevé), mais où le niveau d'enjeux s'avère relativement limité (faible à moyen). Il s'agit donc à la fois de restaurer l'état sanitaire de la ripisylve, tout en prenant en compte les enjeux de protection des biens et des personnes disséminés le long du cours d'eau.
IP Interventions Ponctuelles	Il est convenu d'intervenir de manière ponctuelle sur les tronçons de cours d'eau présentant un état de végétation rivulaire satisfaisant, peu d'enjeux de protection des biens et des personnes et un encombrement du lit relativement moyen. Ainsi, l'intervention se cantonne aux abords des ouvrages et/ou des embâcles.
ZEC Interventions en Zone d'Expansion de Crue	Ces interventions ont lieu uniquement dans les zones d'expansion définies par des études hydrauliques au cours de l'élaboration du SAGE. Elles visent à favoriser les débordements et s'opposer aux érosions verticales ou régressives en fond de lit mineur.
VPN Valorisation du Patrimoine Naturel et des zones humides	Dans des zones à faibles enjeux de protection, il est parfois nécessaire de prendre en compte les enjeux de préservation du patrimoine naturel dans le mode d'intervention. L'objectif principal est de maintenir le potentiel de biodiversité de ces secteurs.

Lors de la programmation de l'entretien d'un secteur, le type d'intervention est appliqué à la totalité de son linéaire. Toutefois, sur tout secteur et quel que soit le type d'intervention dont il fait l'objet, le travail sera localement modifié pour s'adapter à la proximité :

- D'ouvrages de franchissement (ponts, passerelles, passages à gué, canalisations aériennes...),
- D'ouvrages patrimoniaux (petits barrages, lavoirs, norias...),
- D'exutoires de stations d'épuration,
- De zones de fréquentation (zones officiellement ouvertes à l'accueil du public).

*Plans des secteurs entretenus lors de la campagne hivernale 2020
(Cf. pages suivantes, 1 vue d'ensemble et 14 fiches secteur)*



Légende

- ▭ Bassin versant de l'Arc
- ▭ Limites communales
- Réseau hydrographique Arc et affluents

Types d'intervention

- Intervention en zone d'expansion stratégique
- Intervention type zone urbaine

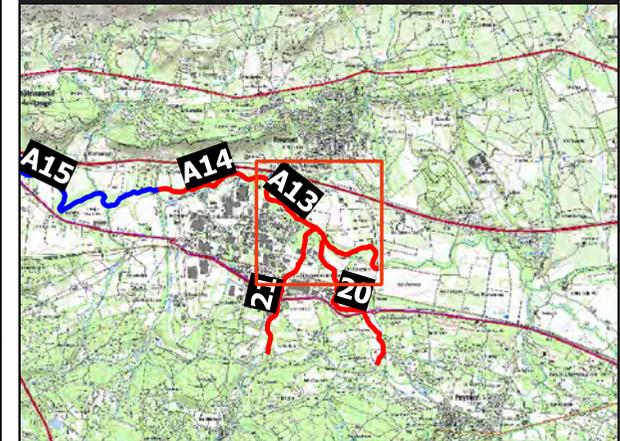
0 2.5 5 km



1:200000

Rousset, Peynier
Arc
Secteur A13 - 2421 ml

Limite amont : Pont de la D56b
Limite aval : Confluence du ruisseau d'Aigue vives



Légende

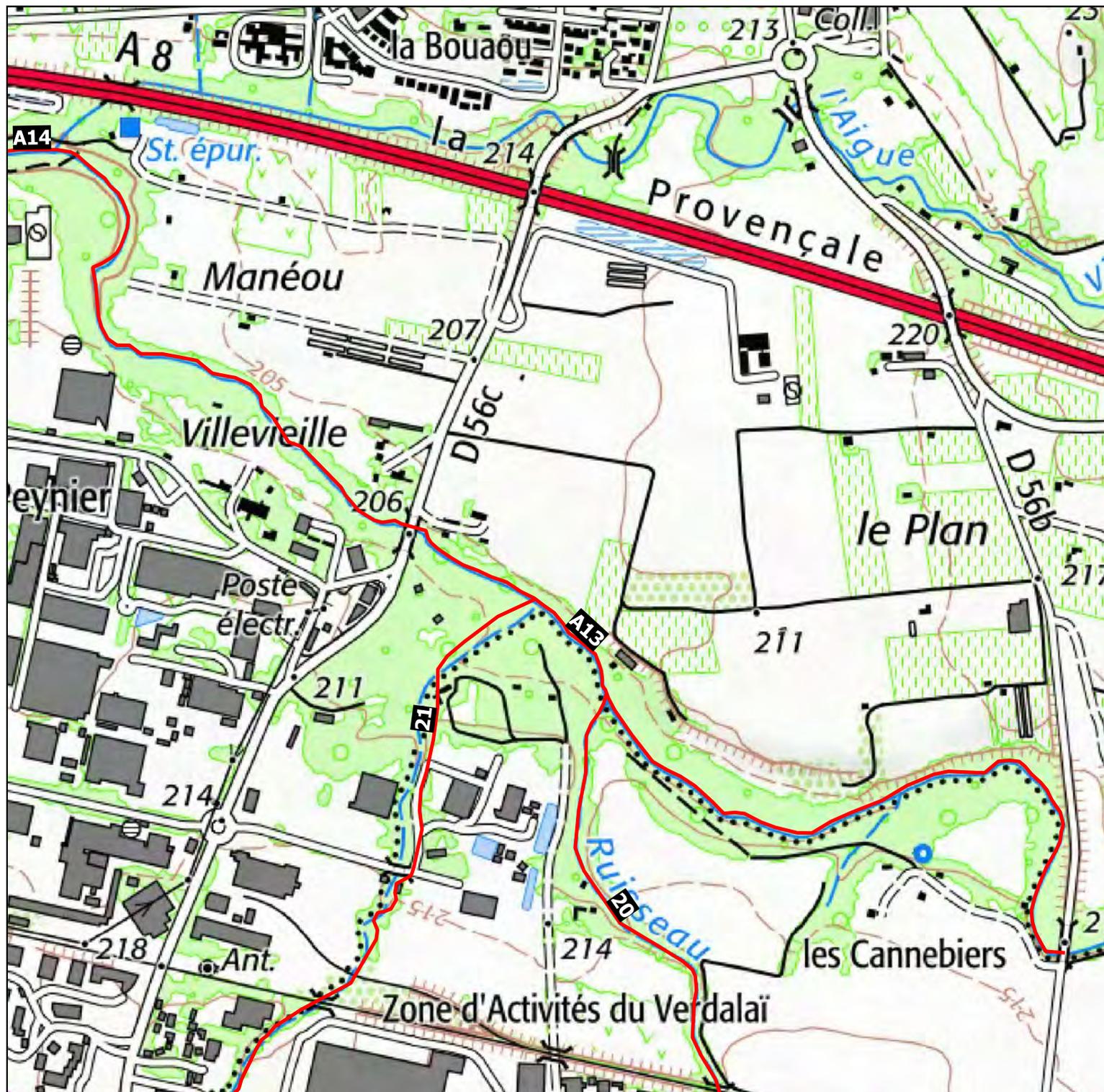
- Intervention en zone d'expansion stratégique
- Intervention linéaire
- Intervention type zone urbaine

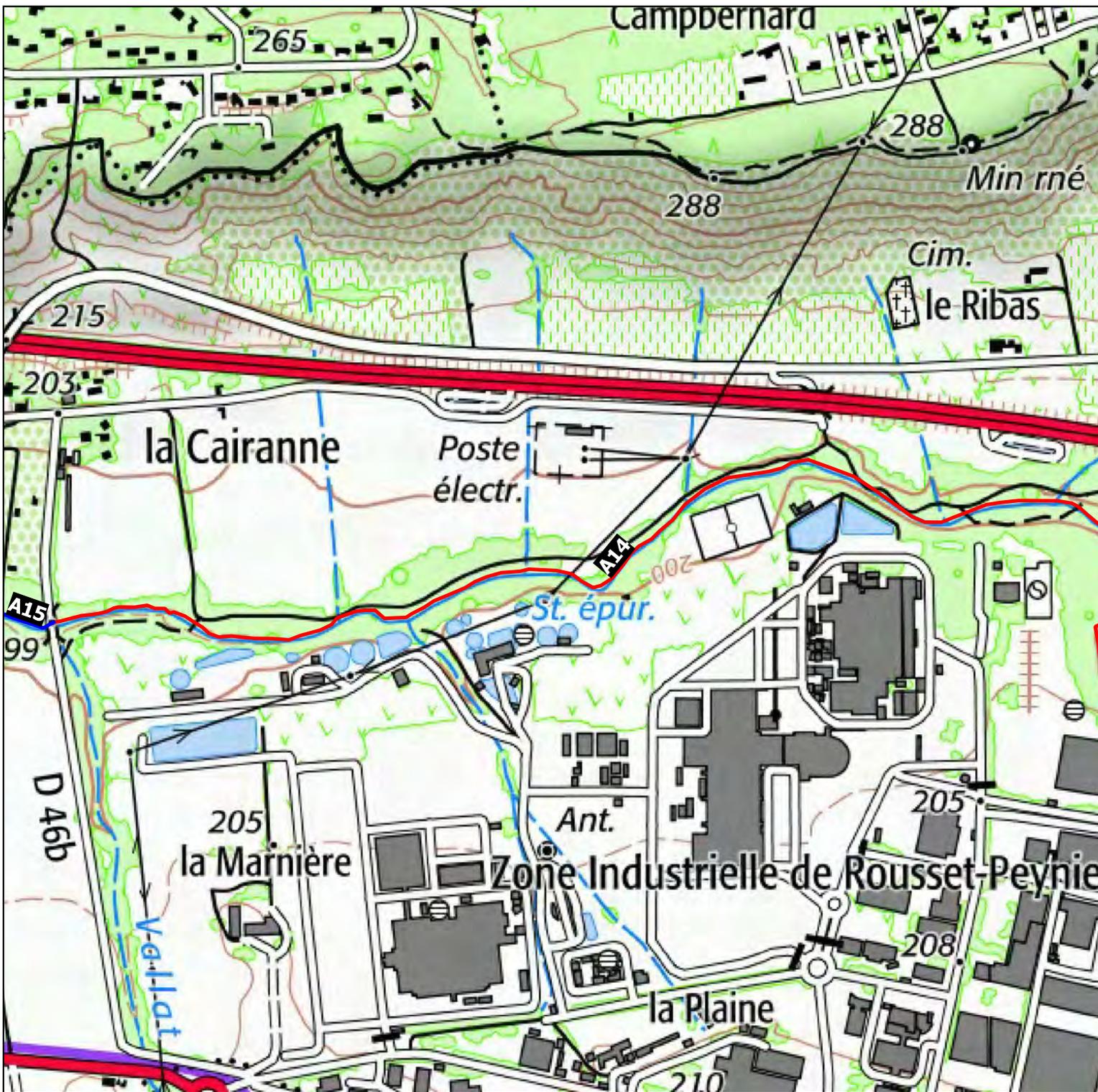
Remarques :

0 100 200 300 m

Echelle : 1:8152

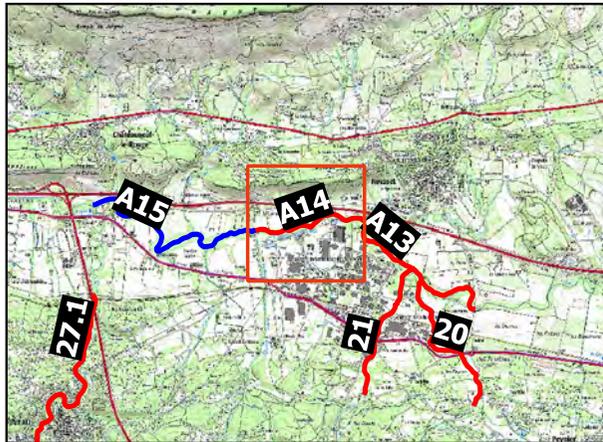
Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
DEPT13 2017, BD ORTHO® DEPT83, SCAN 25® v3
2018





**Rousset
Arc
Secteur A14 - 1551 ml**

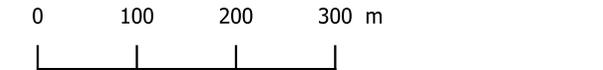
Limite amont : Confluence du ruisseau d'Aigue
vives en rive droite
Limite aval : Pont de la D46b



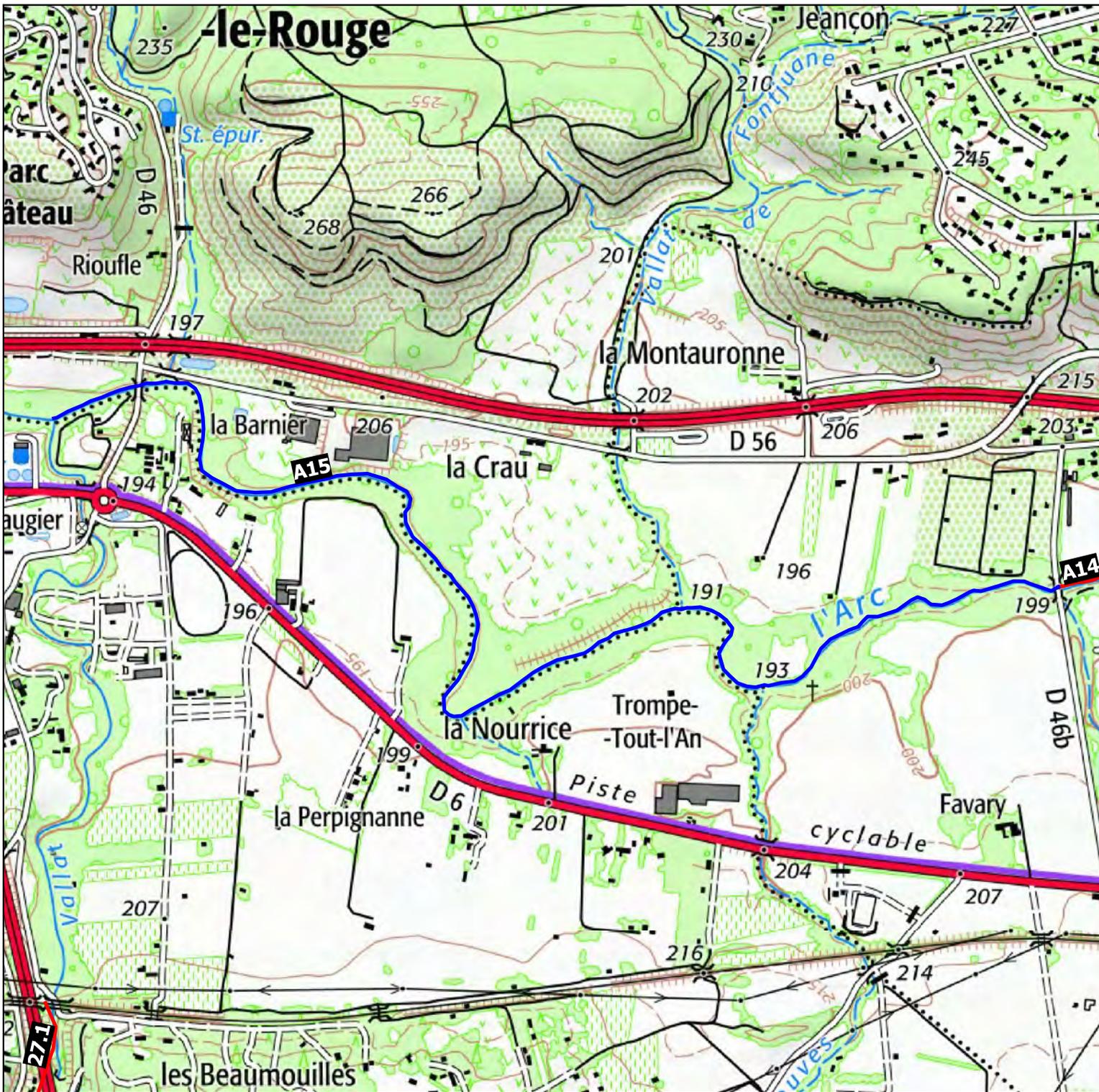
Légende

- Intervention en zone d'expansion stratégique
- Intervention linéaire
- Intervention type zone urbaine

Remarques :

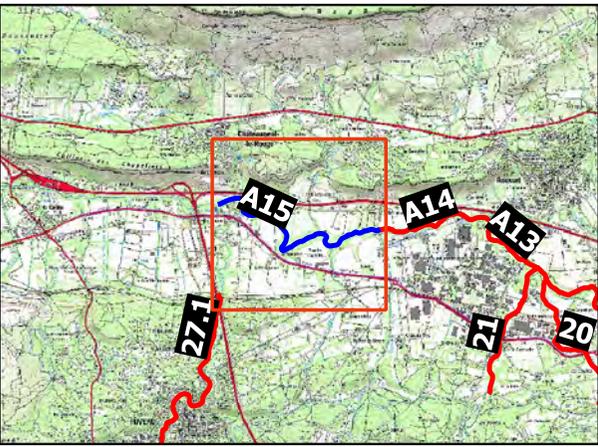


Echelle : 1:7600



**Rousset, Fuveau, Chateauf-Lé-Rouge
Arc
Secteur A15 - 3046 ml**

Limite amont : Pont de la D46b
Limite aval : Confluence avec le Grand Vallat



- Légende**
- Intervention en zone d'expansion stratégique
 - Intervention linéaire
 - Intervention type zone urbaine

Remarques :

0 100 200 300 m



Echelle : 1:11302

Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
DEPT13 2017, BD ORTHO® DEPT83, SCAN 25® v3
2018



**Pourrières
La Tune (amont)
Secteur 5.1 - 2172 ml**

Limite amont : Chemin Cézanne
Limite aval : Lieu dit "La Trouquette"



Légende

-  Intervention en zone d'expansion stratégique
-  Intervention linéaire
-  Intervention type zone urbaine

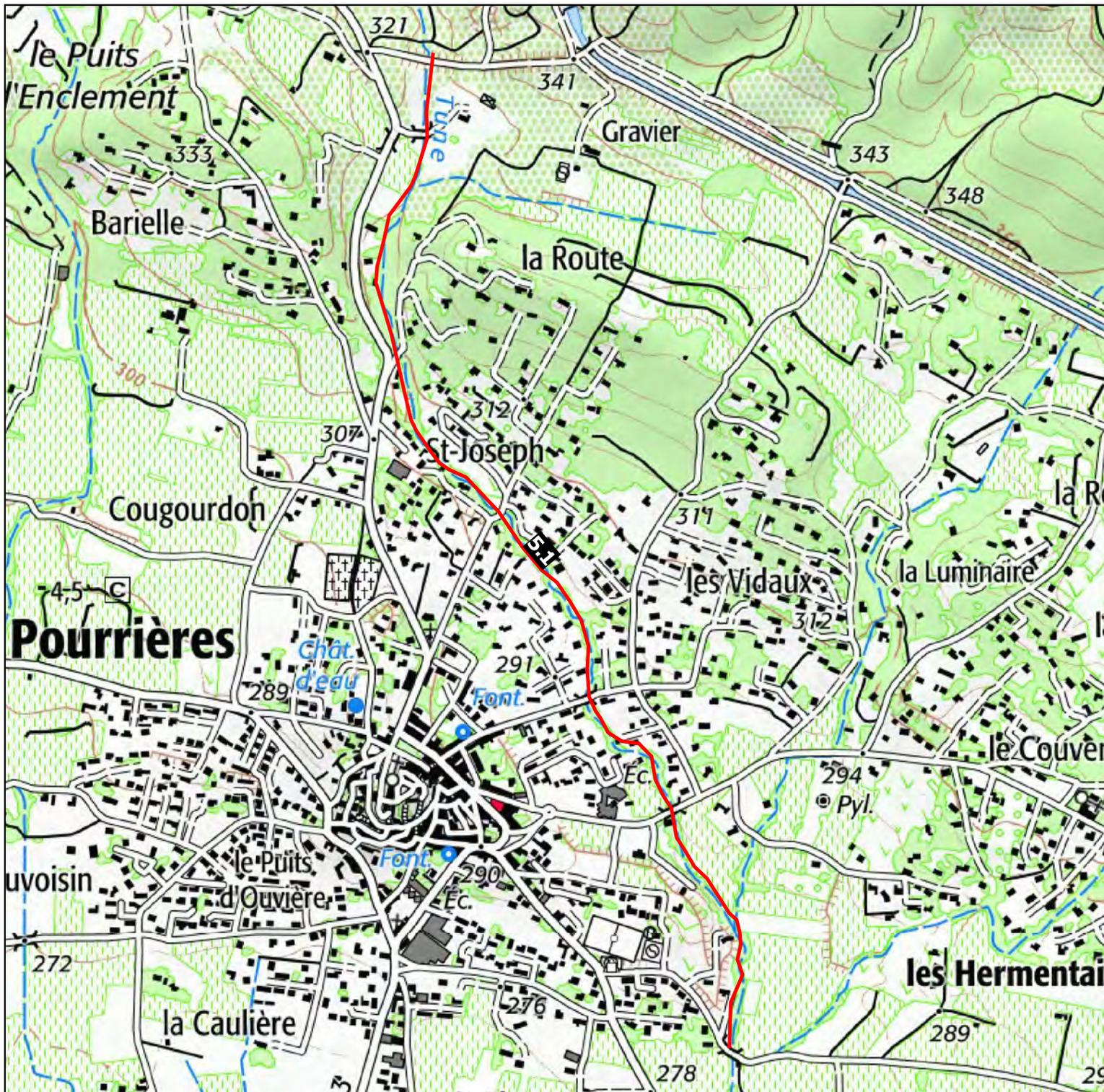
Remarques :

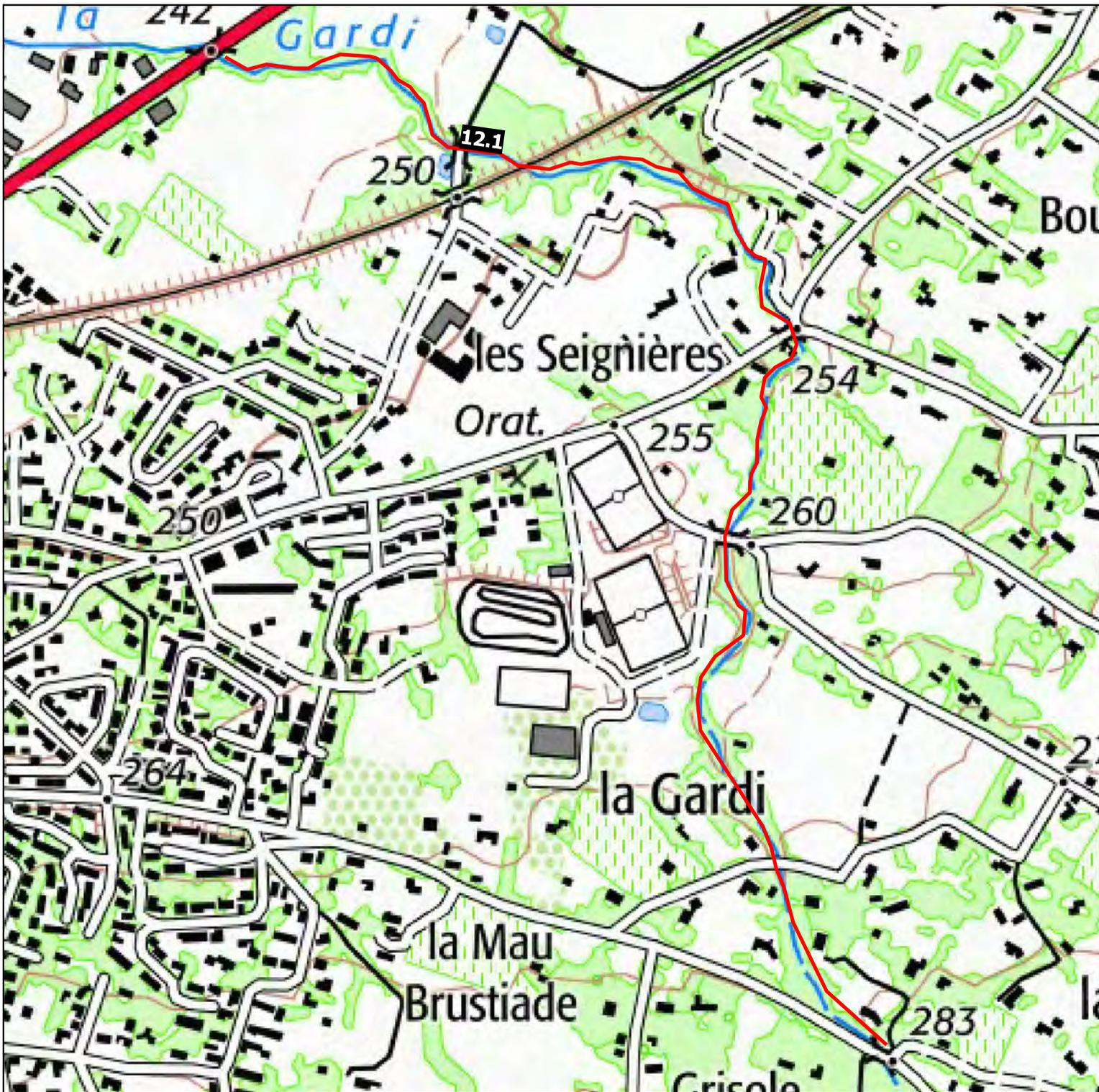
0 100 200 300 m



Echelle : 1:10445

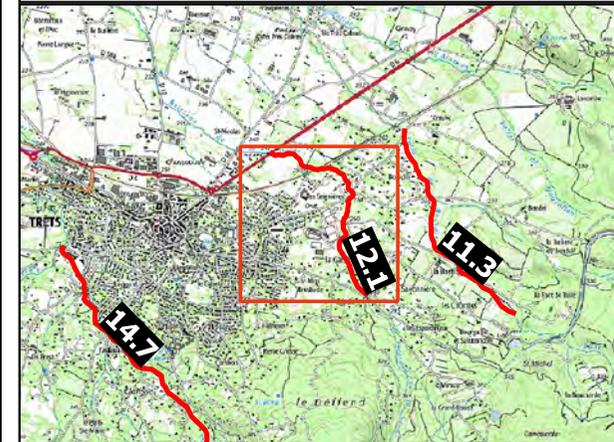
Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
DEPT13 2017,BD ORTHO® DEPT83,SCAN 25® v3
2018





Trets
Ruisseau de la Gardi
Secteur 12.1 - 1758 ml

Limite amont : Chemin de "Grisole" Pont
 Limite aval : Pont de la D6



Légende

- Intervention en zone d'expansion stratégique
- Intervention linéaire
- Intervention type zone urbaine

Remarques :

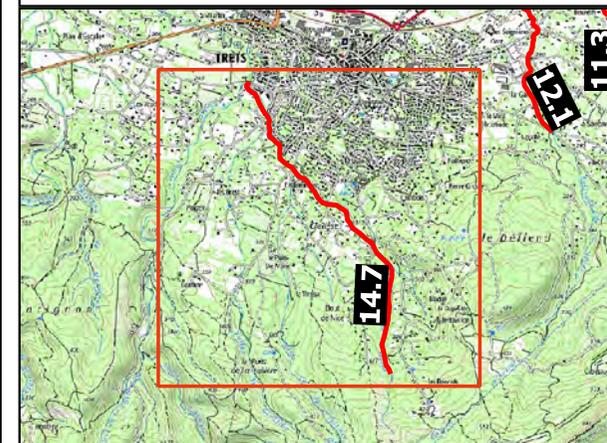


Echelle : 1:6144

Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
 DEPT13 2017, BD ORTHO® DEPT83, SCAN 25® v3
 2018

Trets
Ruisseau de Longarel
Secteur 14.7 - 2839 ml

Limite amont : Limite aval du 14.71
Limite aval : Confluence ruisseau Ancoly



Légende

-  Intervention en zone d'expansion stratégique
-  Intervention linéaire
-  Intervention type zone urbaine

Remarques :

0 100 200 300 m



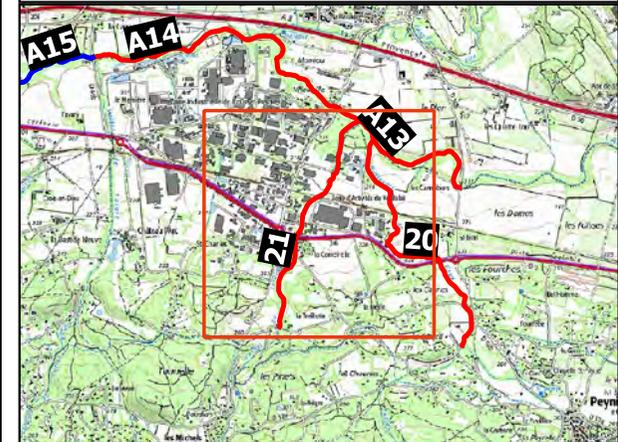
Echelle : 1:12556

Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
DEPT13 2017, BD ORTHO® DEPT83, SCAN 25® v3
2018



**Rousset, Peynier
Ruisseau du Verdalaé
Secteur 21 - 1922 ml**

Limite amont : Chemin de la Treille
Limite aval : Arc



Légende

-  Intervention en zone d'expansion stratégique
-  Intervention linéaire
-  Intervention type zone urbaine

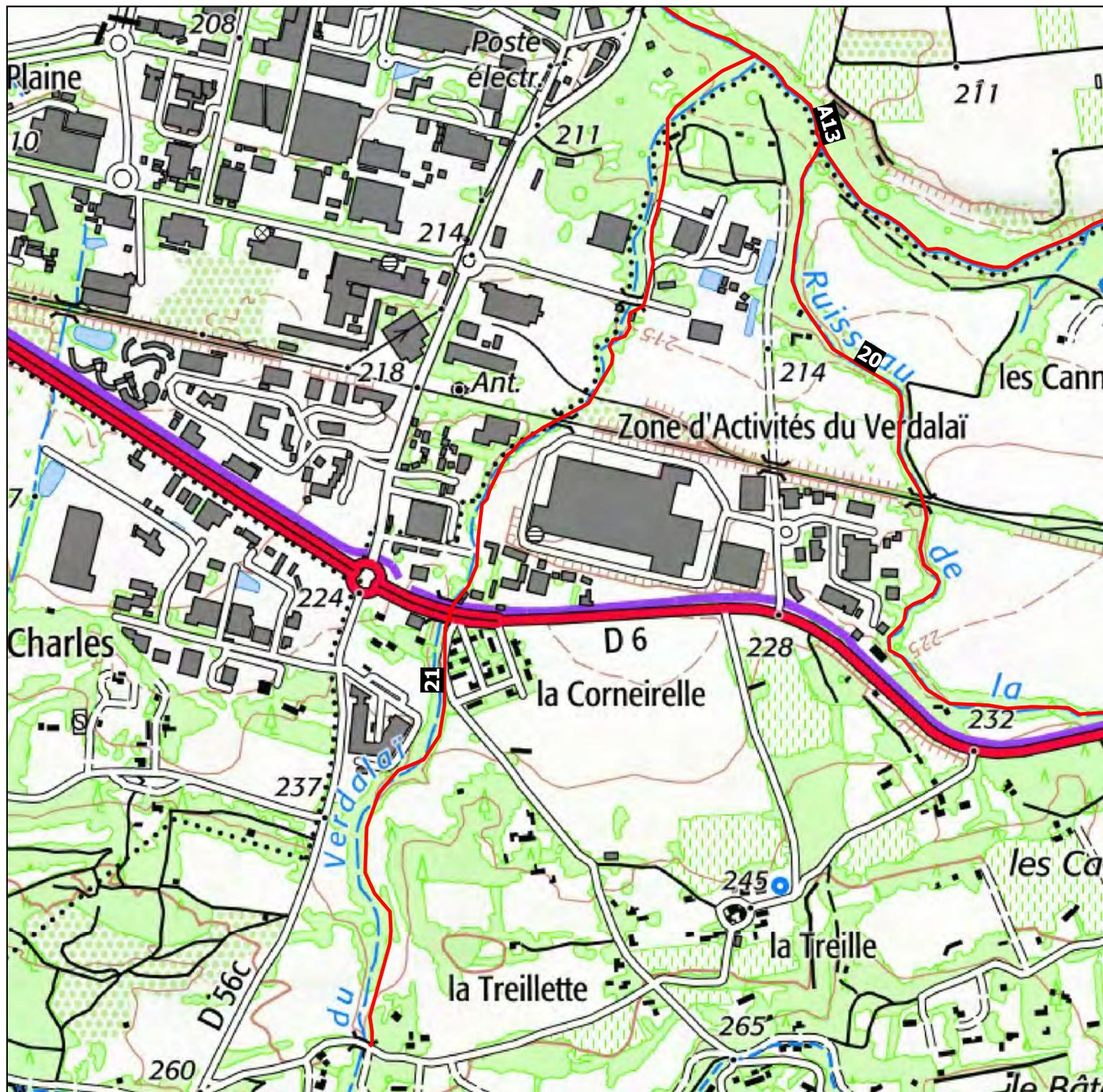
Remarques :

0 100 200 300 m



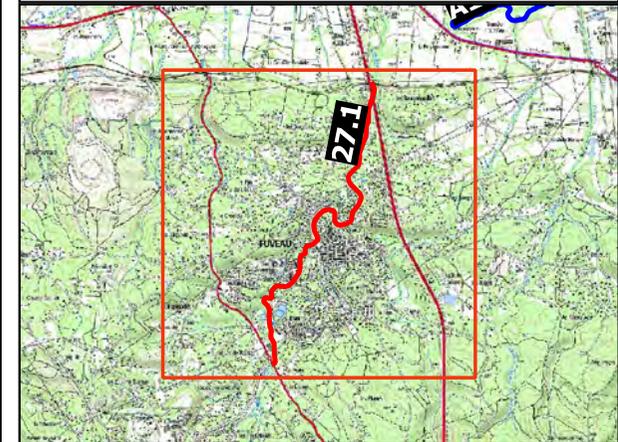
Echelle : 1:8980

Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
DEPT13 2017, BD ORTHO® DEPT83, SCAN 25® v3
2018



Fuveau
Le Grand Vallat de Fuveau
Secteur 27.1 - 4018 ml

Limite amont : Pont de la DN 96
 Limite aval : Voie ferrée



Légende

- Intervention en zone d'expansion stratégique
- Intervention linéaire
- Intervention type zone urbaine

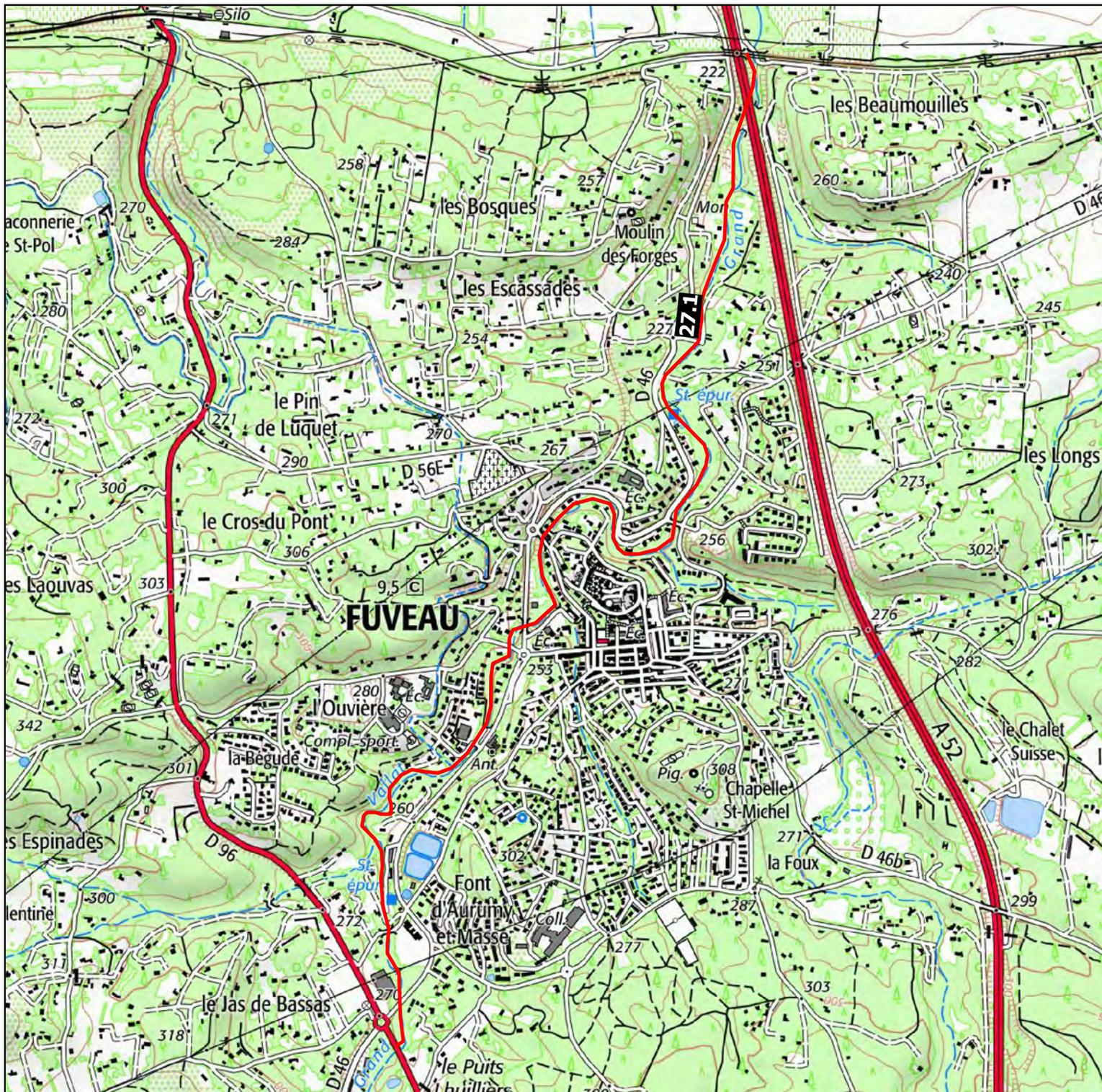
Remarques :

0 100 200 300 m



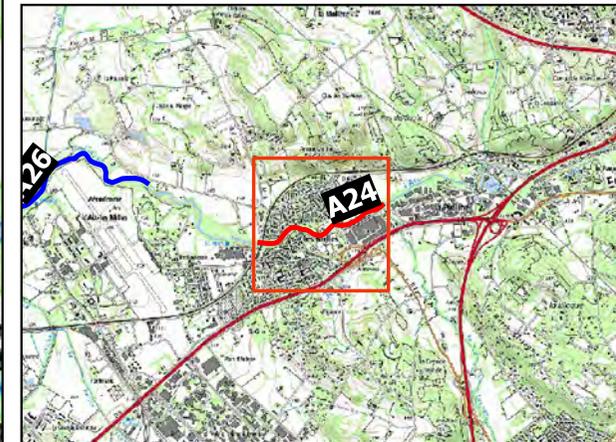
Echelle : 1:15905

Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
 DEPT13 2017,BD ORTHO® DEPT83,SCAN 25® v3
 2018



**Aix-en-Provence
Arc
Secteur A24 - 1312 ml**

Limite amont : Confluence avec la Luynes
Limite aval : Pont du chemin de fer



Légende

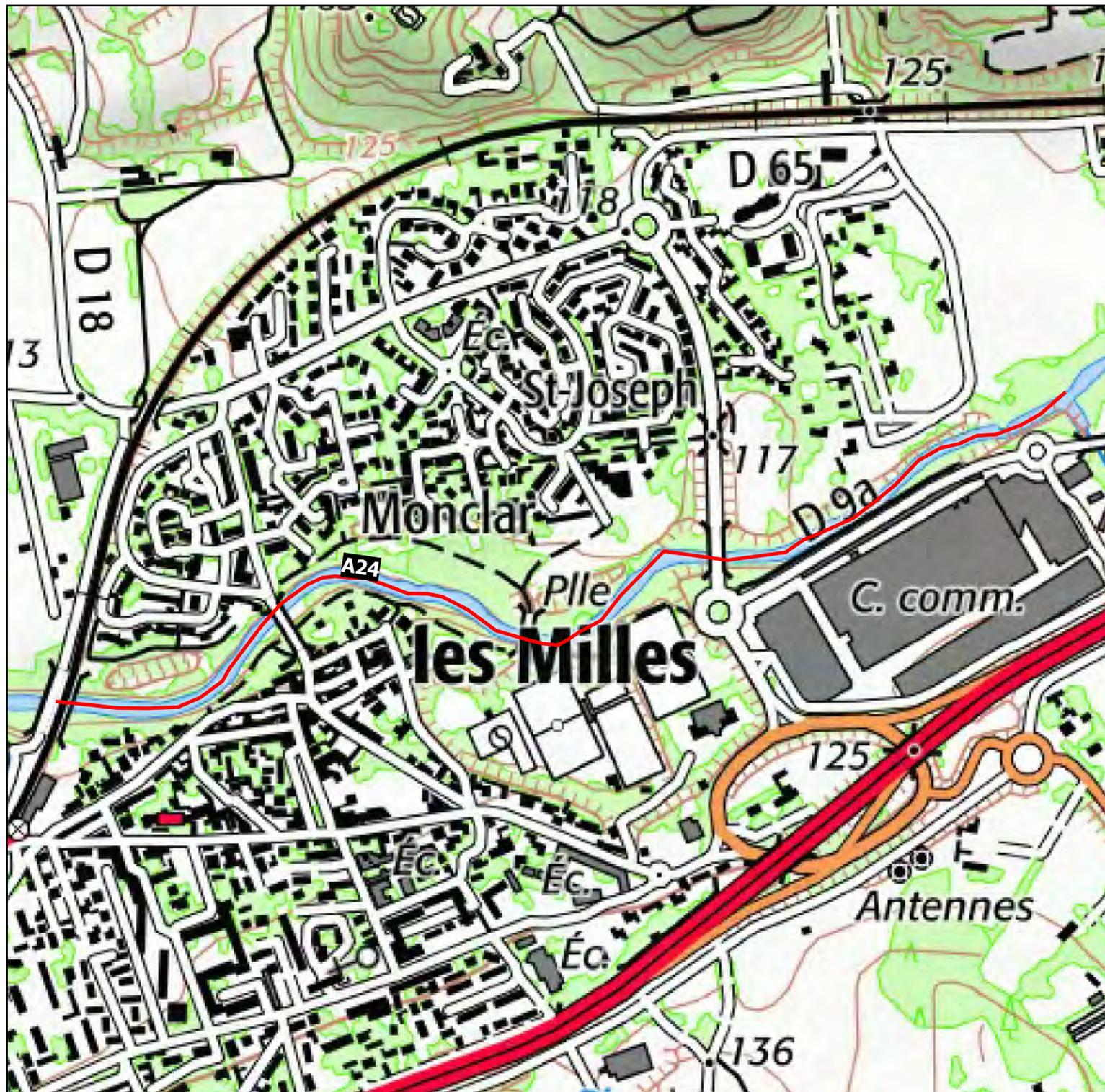
-  Intervention en zone d'expansion stratégique
-  Intervention type zone urbaine

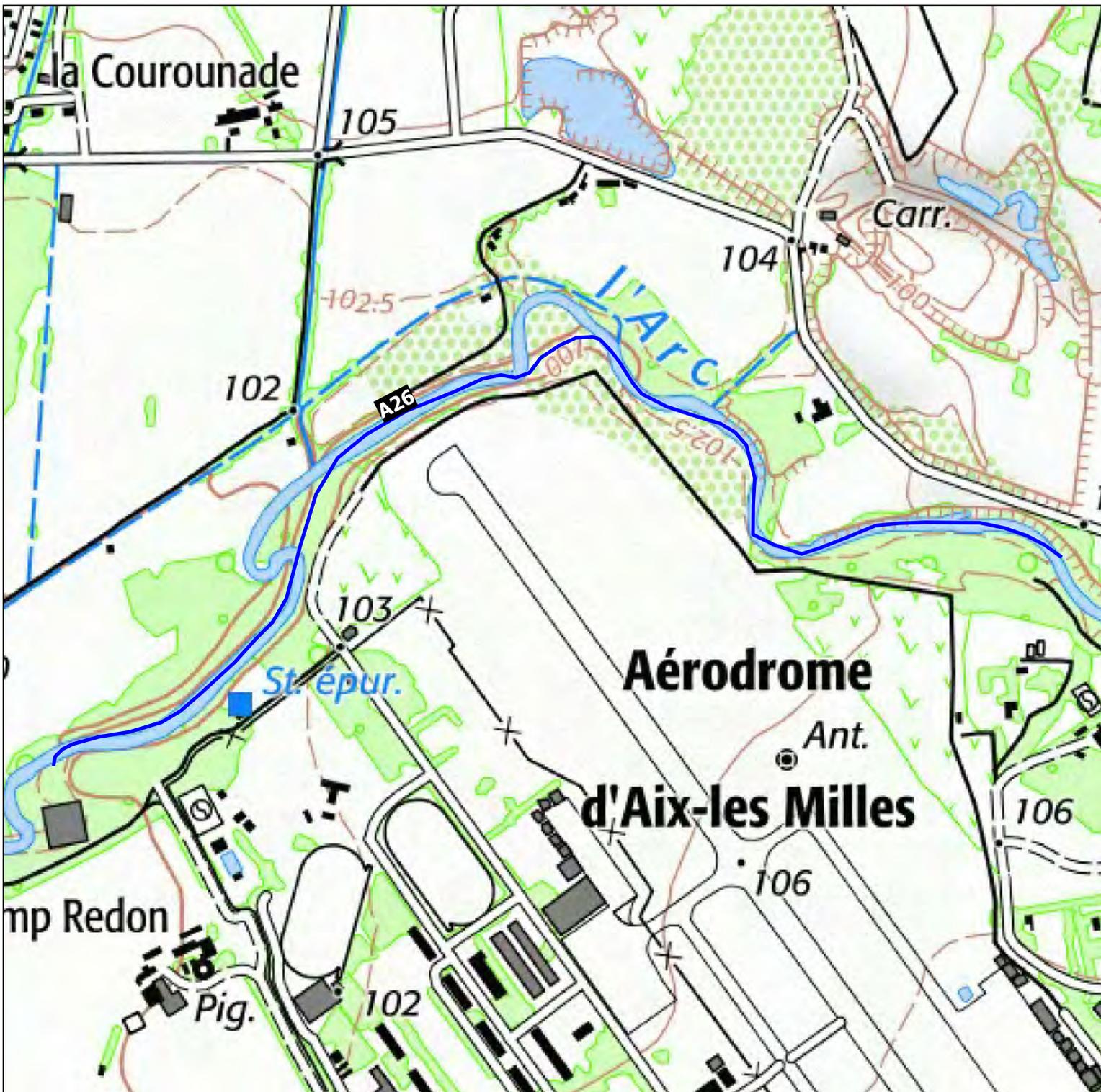
Remarques :

0 100 200 300 m

Echelle : 1:6137

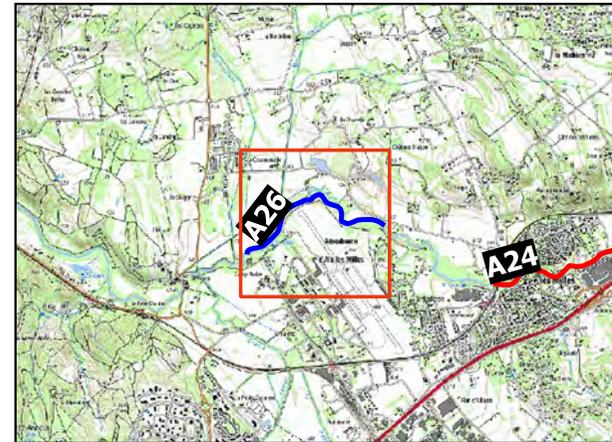
Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
DEPT13 2017, BD ORTHO® DEPT83, SCAN 25® v3
2018





**Aix-en-Provence
Arc
Secteur A26 - 1680 ml**

Limite amont : Point coté 107
Limite aval : Confluence avec le Vallat Marseillais



Légende
— Intervention en zone d'expansion stratégique
— Intervention type zone urbaine

Remarques :



Echelle : 1:6780

Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
DEPT13 2017, BD ORTHO® DEPT83, SCAN 25® v3
2018



**Berre-L Etang
Arc
Secteur A40 - 2307 ml**

Limite amont : Pont SNCF
Limite aval : Pont RD 21



Légende

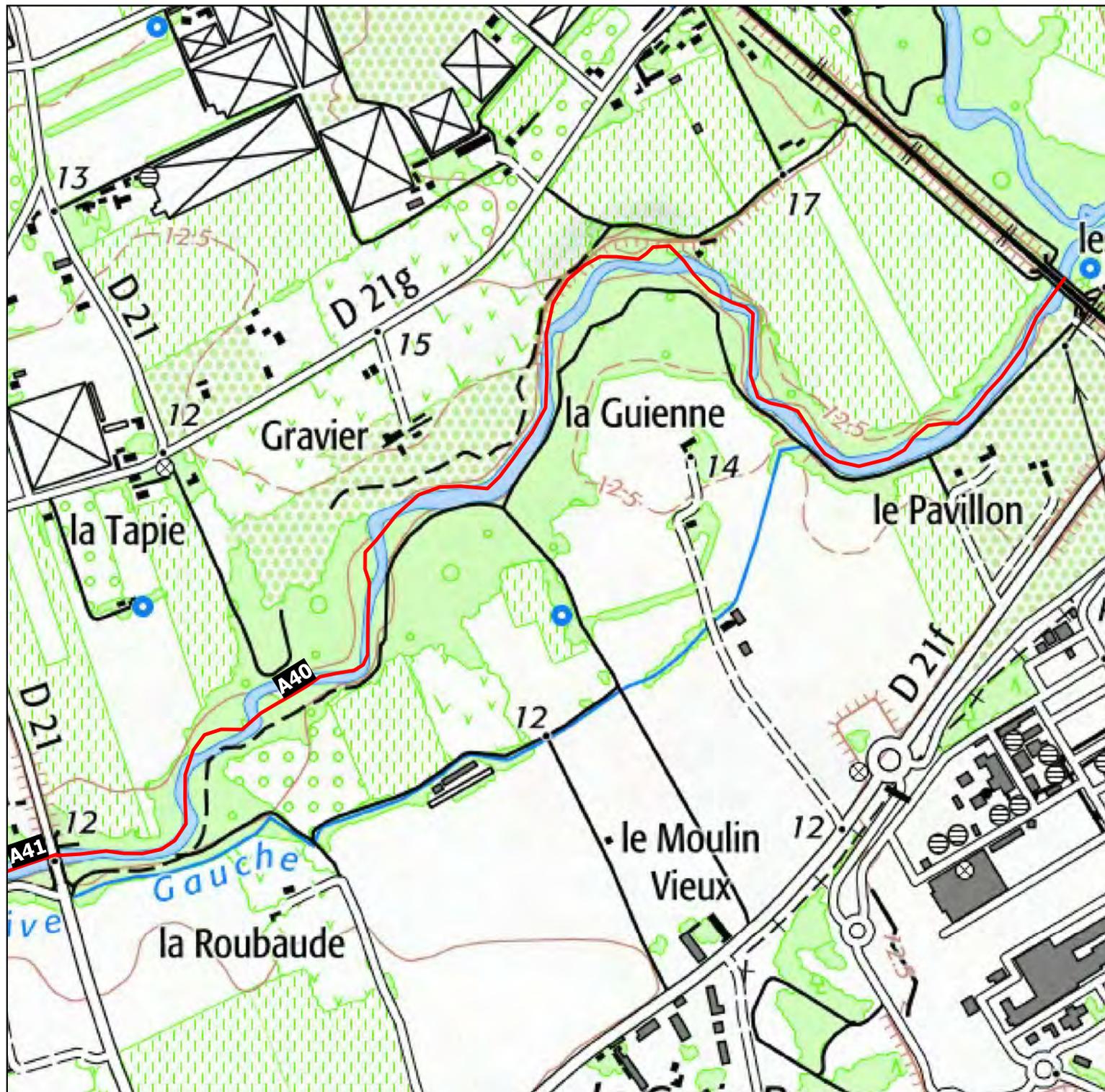
-  Intervention en zone d'expansion stratégique
-  Intervention type zone urbaine

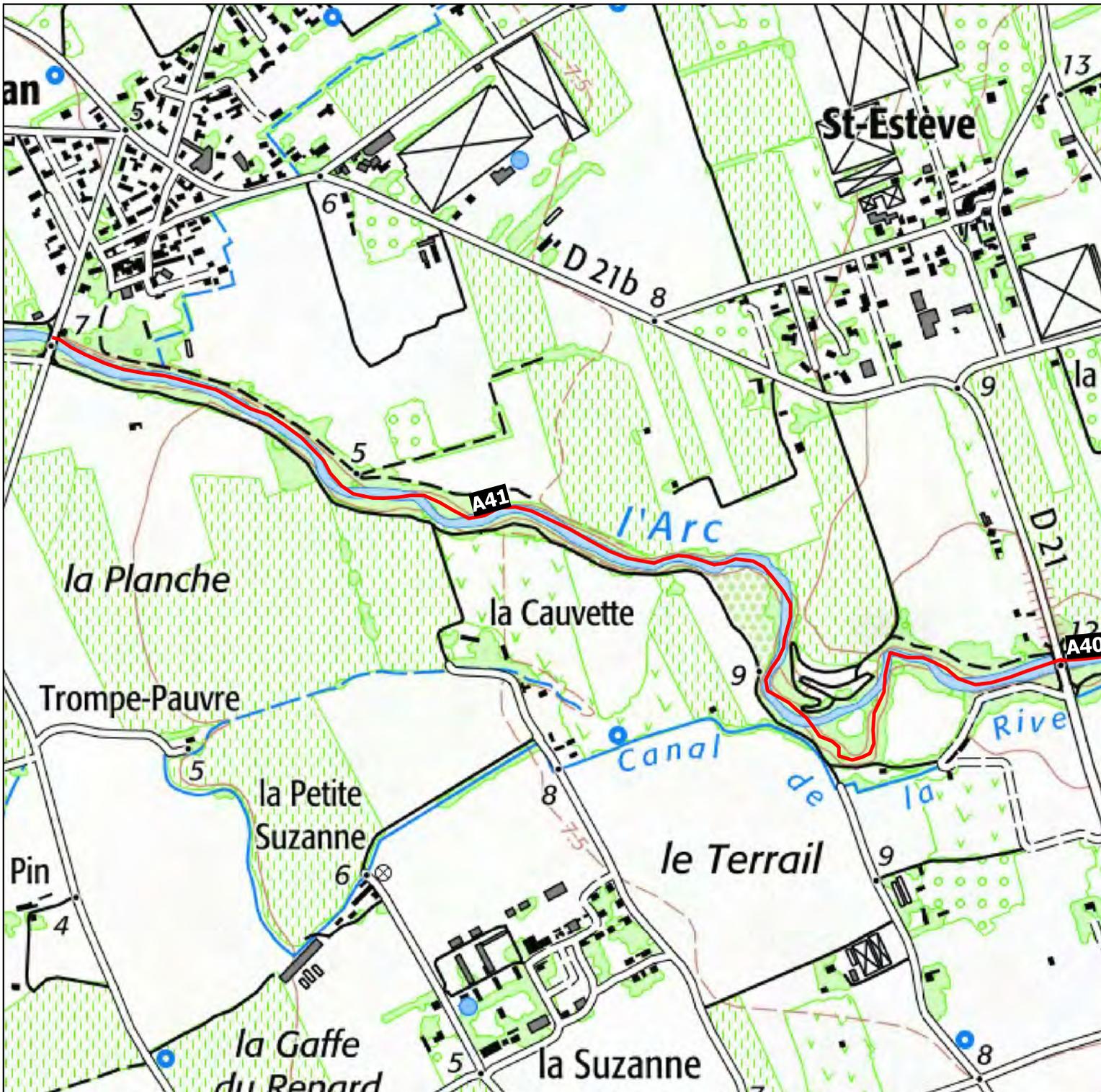
Remarques :

0 100 200 300 m

Echelle : 1:7665

Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
DEPT13 2017,BD ORTHO® DEPT83,SCAN 25® v3
2018





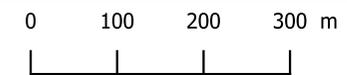
**Berre-L'Étang
Arc
Secteur A41 - 2151 ml**

Limite amont : Pont RD 21
Limite aval : Pont de Mauran



Légende
 — Intervention en zone d'expansion stratégique
 — Intervention type zone urbaine

Remarques :



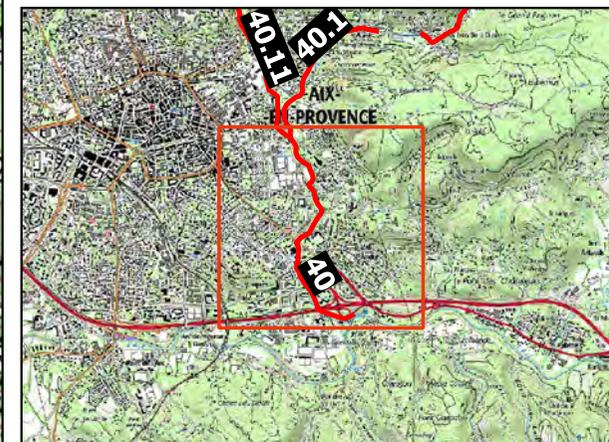
Echelle : 1:8720

Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
DEPT13 2017,BD ORTHO® DEPT83,SCAN 25® v3
2018



**Aix-en-Provence
La Torse
Secteur 40 - 2224 ml**

Limite amont : Confluence avec Prignon
Limite aval : Confluence avec Arc



Légende

-  Intervention en zone d'expansion stratégique
-  Intervention type zone urbaine

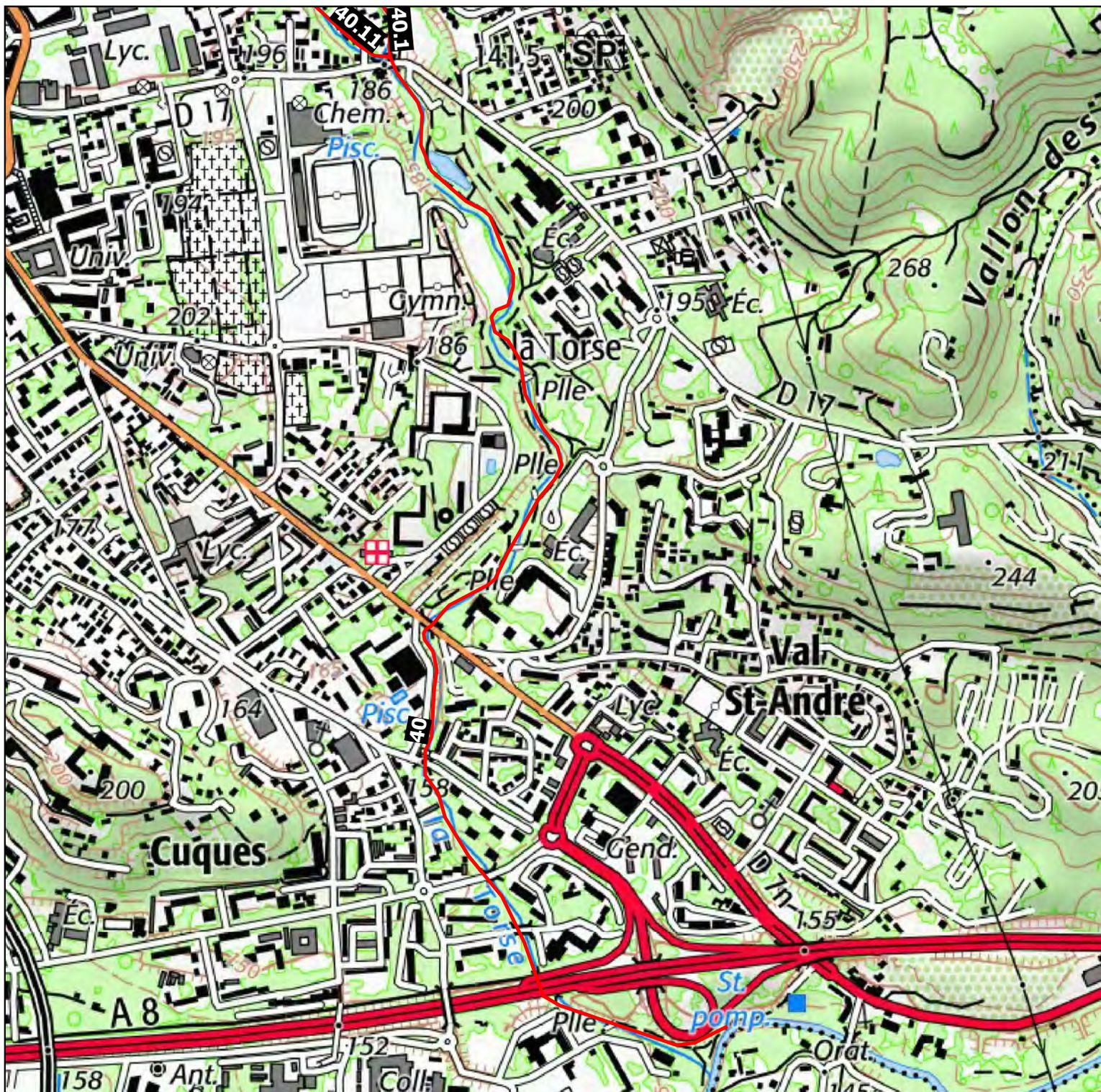
Remarques :

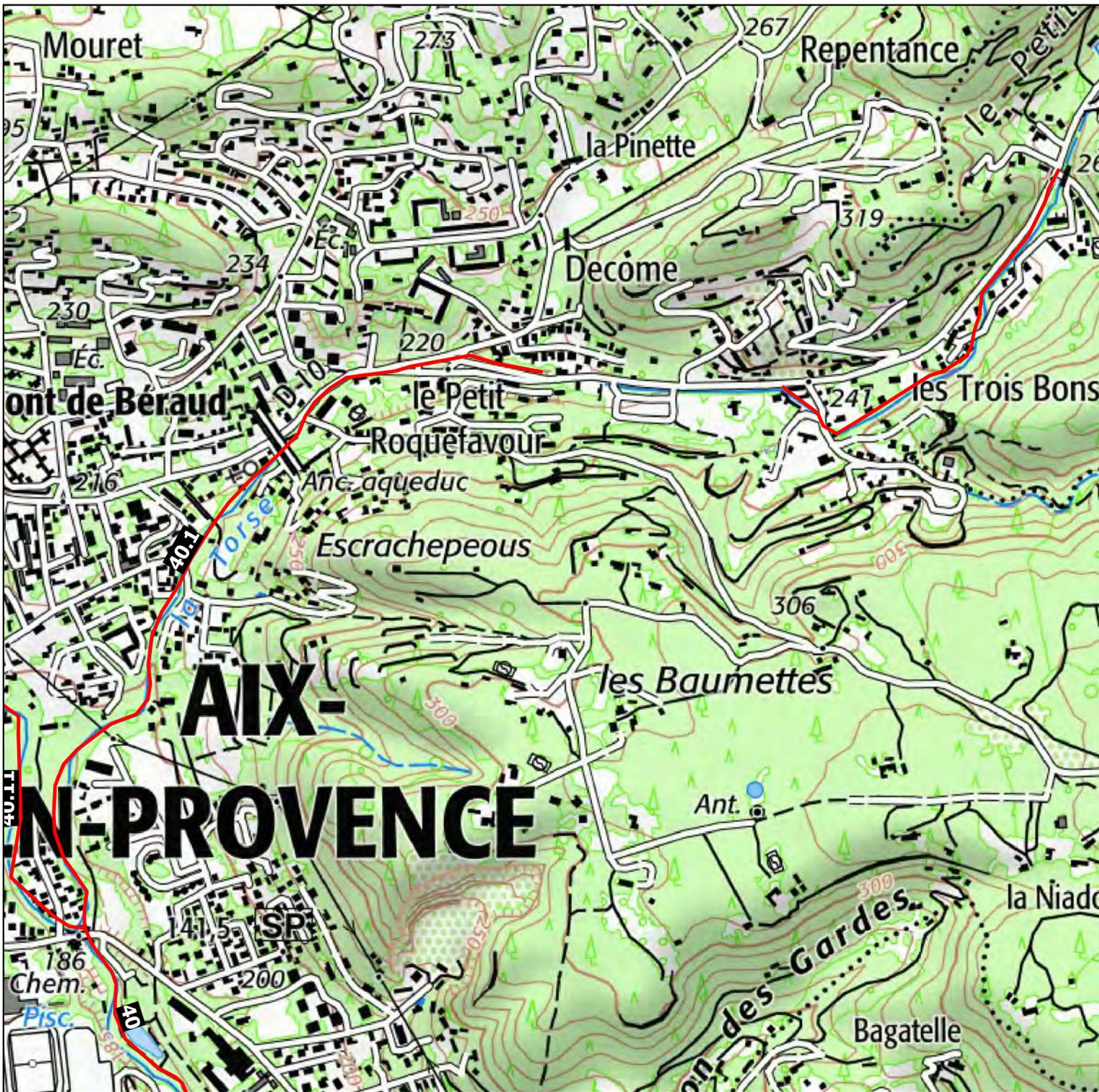
0 100 200 300 m



Echelle : 1:9293

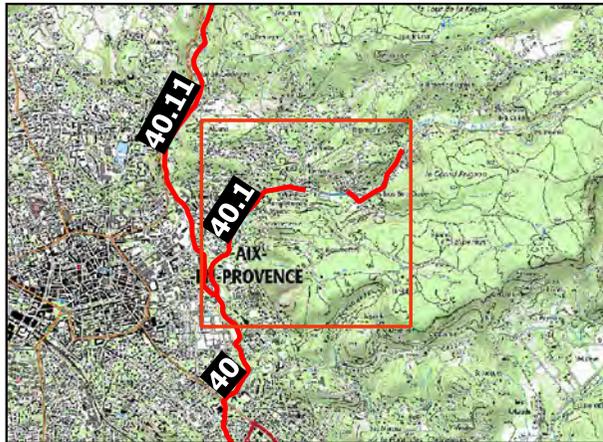
Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
DEPT13 2017, BD ORTHO® DEPT83, SCAN 25® v3
2018





**St-Marc-Jaumegarde, Aix-en-Provence
Ruisseau du Prignon
Secteur 40.1 - 2293 ml**

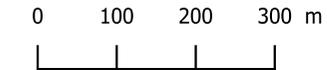
Limite amont : Pont Domaine du Prignon
Limite aval : Confluence avec La Torse



Légende

- Intervention en zone d'expansion stratégique
- Intervention type zone urbaine

Remarques :



Echelle : 1:9538

Source : GREN, CRIGE PACA, IGN, BD ORTHO®
DEPT13 2017, BD ORTHO® DEPT83, SCAN 25® v3
2018